



Déclaration intersyndicale CFDT-UNSA-CFTC – CSE SFR Distribution

Mesdames, Messieurs de la Direction

La vente de SFR n'est plus une hypothèse lointaine. Elle s'inscrit désormais dans une trajectoire annoncée, avec, à terme, un démantèlement probable du réseau de distribution au profit d'opérateurs qui disposent déjà de leurs propres réseaux de magasins. Pour les salariés de SFR Distribution, cette perspective ne relève pas d'un simple débat stratégique : elle engage directement leur emploi, leurs conditions de travail, leur santé et leur rémunération.

Dans ce contexte, l'intersyndicale CFDT-UNSA-CFTC tient à porter une parole claire, unie et responsable.

Un avenir rendu volontairement flou

Depuis l'annonce du projet de cession, chacun comprend ce que recouvre la notion de « doublon » dans notre activité. Lorsqu'un marché compte déjà ses propres réseaux de vente, personne ne peut sérieusement croire que deux magasins identiques auront vocation à coexister durablement côte à côte. Derrière les formulations prudentes et les silences organisés, les salariés perçoivent déjà la menace qui pèse sur les points de vente, les organisations et, à terme, les emplois.

Les salariés ne sont pas dupes. Ils savent que l'attente d'autorisations réglementaires ne suspend pas les conséquences concrètes du projet. Elle les prolonge. Elle installe l'incertitude dans la durée. Et cette incertitude, lorsqu'elle s'étend potentiellement jusqu'en 2029, devient en elle-même une dégradation majeure des conditions de travail.

Des conditions de travail qui se dégradent déjà

Dans les magasins, les effets sont immédiats. Les équipes doivent continuer à assurer la continuité de service, accueillir les clients, vendre, conseiller, rassurer, atteindre des objectifs, alors même que l'entreprise est publiquement annoncée comme destinée à disparaître sous sa forme actuelle.

Cette situation crée une contradiction insupportable : on exige des salariés qu'ils maintiennent le niveau de performance nécessaire pour préserver la valeur de l'entreprise, tout en les laissant travailler dans un brouillard total sur leur propre avenir. Il n'est pas acceptable de demander aux équipes de tenir le business, de protéger l'activité et de soutenir la valorisation de l'entreprise, sans leur apporter, en retour, de garanties concrètes, lisibles et immédiates.

À cela s'ajoute un pilotage commercial qui alimente le malaise. Le bricolage mensuel des objectifs, parfois revus ou ajustés en cours de mois, ne peut pas être considéré comme une pratique sérieuse ni respectueuse des salariés. Dans une période aussi sensible, la stabilité, la transparence et l'équité devraient être la règle. Aujourd'hui, trop souvent, c'est l'inverse qui domine.

Une rémunération variable devenue injustement exposée

À SFR Distribution, une part importante de la rémunération des vendeurs repose sur le variable, à hauteur d'environ 40%. Or chacun constate la chute de fréquentation et la baisse d'activité liées au contexte actuel. C'est une conséquence prévisible : lorsqu'un opérateur est publiquement présenté comme voué à être vendu ou démantelé, la confiance des clients recule, les achats se reportent, et l'activité commerciale se contracte.

Dans ces conditions, faire peser sur les salariés les conséquences financières d'une situation qu'ils ne créent pas serait profondément injuste. Ils ne peuvent pas devenir la variable d'ajustement d'une opération financière et capitalistique dont ils subissent déjà les effets au quotidien.

L'intersyndicale demande donc des mesures immédiates et exceptionnelles de protection de la rémunération. Le maintien de la rémunération doit être garanti pendant toute la période de transition. Cette garantie doit être simple, opposable et sécurisante pour les salariés.

Nous demandons notamment :

- la mise en place d'une garantie de rémunération mensuelle intégrant la part variable habituelle
- la neutralisation des effets de la baisse de fréquentation et de la chute de l'activité sur les variables commerciales ;
- l'arrêt des modifications d'objectifs en cours de mois ;
- l'ouverture d'une négociation sur une prime exceptionnelle de transition mensuelle, liée à l'engagement des équipes et à la continuité de service assurée en magasin.

Si des mécanismes de type earn-out existent ou sont envisagés pour permettre aux actionnaires de bénéficier de la valeur préservée jusqu'à la cession, alors il est légitime que celles et ceux qui créent cette valeur, chaque jour, dans les magasins, ne soient pas les oubliés de cette période. Les salariés ne peuvent pas être sommés de soutenir la valeur de l'entreprise sans aucune reconnaissance ni protection en retour.

Des risques psychosociaux majeurs

L'intersyndicale alerte solennellement sur l'aggravation des risques psychosociaux. L'angoisse gagne les équipes. Les interrogations se multiplient. Le sentiment d'abandon progresse. Dans les magasins, les salariés doivent à la fois absorber les inquiétudes des clients, les rumeurs extérieures, la baisse d'activité, les tensions sur les objectifs et leurs propres craintes pour l'avenir.

Cette accumulation crée un terrain extrêmement préoccupant pour la santé mentale, l'engagement professionnel et la cohésion collective. Le stress chronique, la perte de sens, la démotivation, le sentiment d'injustice et la peur du déclassement ne sont pas des perceptions marginales : ce sont des risques concrets, sérieux, qui appellent des réponses immédiates.

La Direction ne pourra pas dire demain qu'elle ne savait pas. Les alertes existent. Elles sont formulées ici de manière nette. Ignorer plus longtemps cette réalité reviendrait à laisser se dégrader délibérément la santé des salariés.

Ce que nous exigeons

Dans le cadre de la consultation du CSE, l'intersyndicale exige que la Direction communique sans délai l'ensemble des informations nécessaires à une consultation loyale, complète et utile.

Nous demandons notamment :

- le nombre de magasins potentiellement repris, transférés, fermés ou restructurés ;
- les critères retenus pour évaluer l'avenir des points de vente ;
- les conséquences prévisibles sur l'emploi, magasin par magasin et fonction par fonction ;
- les impacts attendus sur les conditions de travail et l'organisation ;
- les mesures précises envisagées pour garantir la rémunération des salariés pendant toute la période de transition ;
- un dispositif concret d'évaluation, de prévention et de traitement des risques psychosociaux ;
- la venue devant cette instance des représentants du consortium repreneur afin qu'ils présentent directement leur projet et répondent aux questions des représentants du personnel.

Une consultation sérieuse du CSE n'est pas compatible avec des réponses partielles, tardives ou diluées. Il ne peut pas être demandé aux élus de rendre

un avis en étant privés des informations essentielles sur le devenir du réseau, des emplois et des rémunérations.

Une parole de défense et de responsabilité

L'intersyndicale CFDT-UNSA-CFTC le dit avec gravité : les salariés de SFR Distribution ont déjà beaucoup donné. Ils tiennent les magasins, assurent la relation client, défendent l'activité, incarnent l'entreprise sur le terrain, et continuent à faire leur travail dans un climat d'incertitude exceptionnellement lourd.

Ils méritent mieux que l'attente, mieux que le silence, mieux que des injonctions contradictoires. Ils ont droit à la vérité, à la protection et au respect.

L'intersyndicale sera pleinement actrice de cette lutte pour la défense de l'emploi, de la santé, de la dignité au travail et du maintien de la rémunération. Elle restera mobilisée pour que les salariés de SFR Distribution ne soient ni invisibilisés, ni sacrifiés, ni réduits à une simple variable d'ajustement dans une opération décidée sans eux.

Nous appelons la Direction à sortir de son inertie, à prendre la mesure de la situation, et à répondre enfin, par des actes concrets, à l'inquiétude profonde qui traverse aujourd'hui l'ensemble du réseau.

Parce qu'au-delà des chiffres, des montages financiers et des équilibres de marché, il y a des femmes et des hommes. Et parce que leur travail, leur engagement et leur vie ne peuvent pas attendre.

L'intersyndicale CFDT-UNSA-CFTC

